

**DREAL des Pays-de-la-Loire**



## **Réunion d'information**

**- 5 juillet 2017 -**

### **Suites de l'accident de pipeline à Sainte Anne sur Brivet**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement des Pays de la Loire

**DREAL des Pays-de-la-Loire**



## **Réunion d'information**

**- 5 juillet 2017 -**

## **Dispositif mis en place**



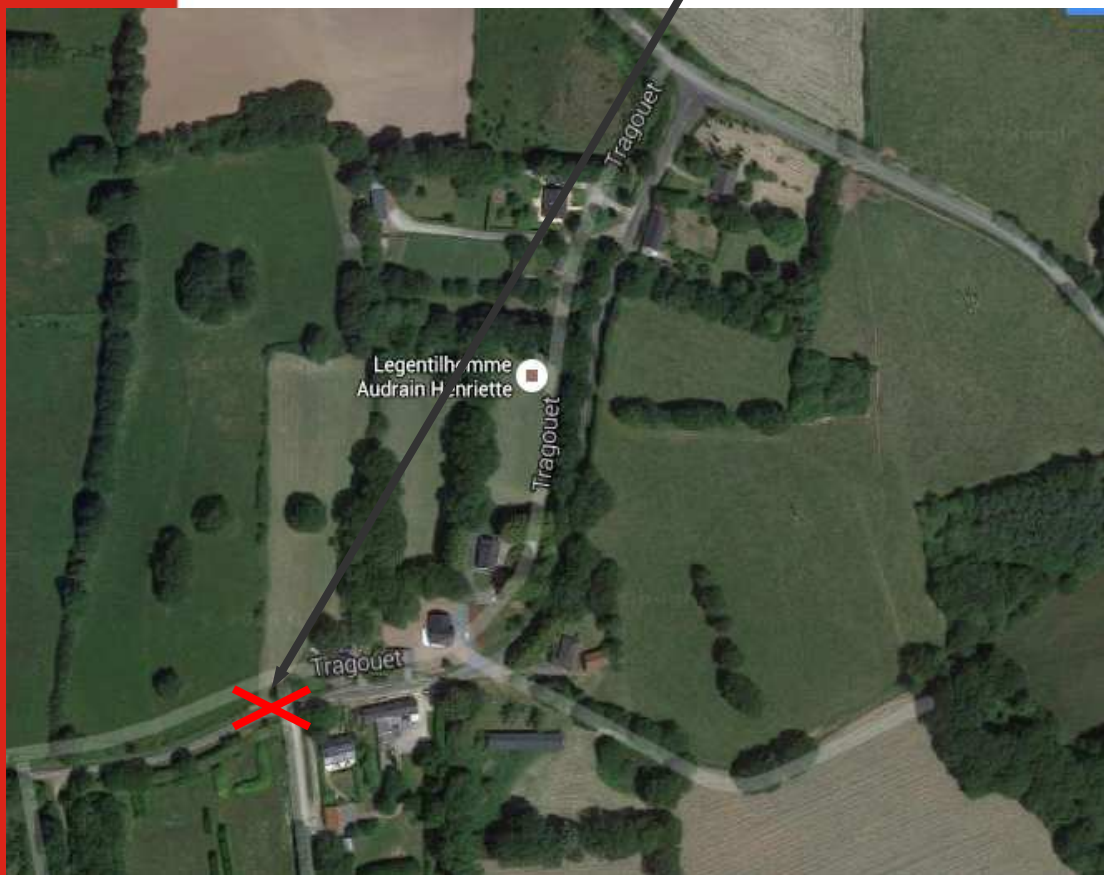
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement des Pays de la Loire

# Endommagement et conséquences

Endommagement



# **Phase d'urgence (1/2)**

## **Actions engagées par les services de l'État sous la direction du Préfet :**

- Activation du Centre Opérationnel Départemental (COD) le 05/04 vers 12h.
  - point de situation avec l'ensemble des services à 13h30
  - 2 à 3 réunions journalières sont ensuite organisées par la préfecture 44 avec : SDIS 44, Gendarmerie, ARS, DREAL, DDPP, Sous-préfecture, TOTAL, CD 44, Maires de Campbon et Sainte-Anne sur Brivet, Météo France, CEDRE,.....
- Envoi sur le terrain d'agents ARS, ONEMA et DREAL dès le 5/04.
- Mobilisation du CEDRE sur demande du Préfet (expertise reconnue dans le traitement des pollutions accidentelles)
- Réalisations de mesures dans l'air (intérieur et extérieur)
- Définition d'un périmètre d'eaux de surface et d'eaux souterraines potentiellement impactées. Recensement des puits

# Phase d'urgence (2/2):

- Mobilisation des moyens matériels et humains de la raffinerie :

- pompiers complémentaires,
- génie civil,
- entreprises de dépollution

(dont le FOST venant de Fos, moyens SECHE Urgence, Le Floch Dépollution),

- Moyens de pompage

(9 camions sur zone vers 14h)

- 200 personnes en pointe sur les opérations de dépollution et de sécurisation

- Travaux de remise en service du pipeline



# Cellule post accident (1/2)

- Mise en place à la suite du COD
- Piloté par madame la sous-Préfète de Saint-Nazaire, elle est composée de la DREAL (qui coordonne), de l'ARS, du CEDRE, de l'ONEMA et de TOTAL
- Elle a un rôle d'ensembliser pour permettre une vision globale de l'accident :
  - Impacts sanitaires
  - Impacts faune/flore
  - Impacts autres usages (élevages, etc...)
  - Questions diverses (communication, réseau routier dégradé, etc..)
- Cette cellule permet de collecter l'ensemble des documents émis par les services et les entreprises

# Cellule post accident (1/2)

- **Arrêté Préfectoral du 29 août 2016**

- ✓ Encadrement des travaux de dépollutions zones par zones
- ✓ Suivi environnemental de l'impact de la pollution
- ✓ Durée du suivi
- ✓ Gestion des déchets
- ✓ Bilan des opérations de dépollution

- **Des réunions régulières et des déplacements sur site :**

- ✓ Suivi des travaux
- ✓ Suivi des analyses
- ✓ Suivi des échéances fixées par l'arrêté préfectoral